

Image not found or type unknown



Annulation d'un congé sabbatique.

Par **thehush_old**, le **19/09/2007** à **15:43**

Bonjour, rnrnMon employeur vient de m'annoncer son intention d'entamer un plan de licenciement économique dans l'entreprise. rnJe fais parti de la première charette. rnrnJ'ai posé un congé sabbatique pour le mois de décembre, je voudrais savoir si ce congé est rompu par le simple fait d'être licencié? La question semble bizarre, mais j'aimerais savoir.rnMon préavis devrait se terminer mi novembre.rnFaut il que je fasse un courrier d'annulation de Congé?rnrnrnMerci pour votre aide.rnm.